

INFOS

Villefranche d'Albigeois

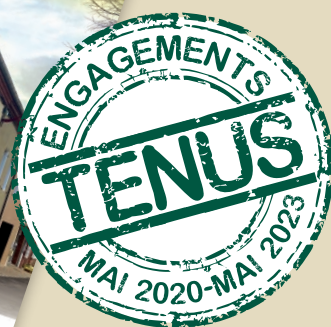
JE SOUTIENS
MES ARTISANS ET
COMMERÇANTS

JOURNAL MUNICIPAL JUIN 2023



MAI
2020

MAI
2023



OU

EN COURS



BILAN DE
MI-MANDAT

N°14



VILLEFRANCHE
D'ALBIGEOIS

SOMMAIRE

P. 03

Édito

P. 04

Le budget communal
2023

P. 05

Comprendre ma feuille
de taxe foncière

P. 06

L'association des
professionnels
de santé

L'espace Hippocrate

P. 07

La cantine reçoit

L'école de rugby fait
toujours parler d'elle !

P. 08

Les décisions prises
par vos Élus en 2023

P. 09 à 16

BILAN DE MI-MANDAT

**MAI 2020- MAI 2023 : nos engagements
tenus et ceux en cours de réalisations**

P. 17

Quelles autorisations,
pour quels travaux ?

P. 18

Vie des entreprises

P. 19

Les écoliers en
« action citoyenne »

Le Club ado

P.20

Exercice militaire
« Orion »

Gendarmerie : inspection
annoncée

P. 21

Association des anciens
combattants : décoration
porte-drapeau

Commémoration du
8 mai 1945

P. 22

Embellissement du
village

Visites sénatoriales

P. 23

État Civil

Info Mairie

Info École

Hommages à Maria
BARDY et à l'abbé
Louis ASTIÉ

Tribune politique

PHOTO INSOLITE

Photo envoyée par des administrés
ou postée sur les réseaux sociaux
lors du passage d'un groupe de
cigognes sur la commune.

**Elles étaient au nombre de 6,
rare pour être signalé !**



PHOTO DE COUVERTURE :

Infos Villefranche d'Albigeois du n°8 au n°13

Villefranche d'Albigeois info n°14 • JUIN 2023

Journal municipal de la mairie / 3 Place de la Mairie, 81430 Villefranche-d'Albigeois

05 63 55 30 15 • mairie@villefranchedalbigeois.fr

Direction de la publication : Bruno Bousquet • **Rédaction et mise en page :** commission communication

Conception graphique : prunch.fr • **Crédit photos :** Arnaud Sirgue-Bec, Gisèle Nicouveau, Olivier Delsuc, Sylvie Averoux, Christel Donnenwirth, Philippe Bains, Marie-Line Brunet-Calmels, Vanessa Rabaud, Ghislain Porchis, Marie Gasser, Francis Nicouveau, Sylvain Nicouveau, Guy Rabaud, Louana Suc, Stéphane Bessière, Marion Cœugnart, Bruno Bousquet.

Impression : SOREP-RCV • Magazine tiré en 700 exemplaires.

Édito

Tous les élus se doivent de rendre des comptes à leurs électeurs à mi-mandat !

Le 15 mars 2020, vous avez choisi, lors des élections municipales, un projet, une orientation pour le village en choisissant notre liste « Bien vivre ensemble à Villefranche » avec plus de 75 % de participation. Le choix a été sans appel !

Comme nous nous y étions engagés, nous n'avons cherché aucune polémique, nous avons simplement élaboré, développé et construit les projets pour lesquels nous avons sollicité vos suffrages.

Il est vrai que « vouloir créer un pôle médical au cœur du bourg » faisait partie de nos projets ambitieux. Nous comprenons que certains en aient douté. Mais l'Espace Hippocrate est bien là, il a été réalisé dans un temps record et il est opérationnel ! Le village n'a jamais compté autant de médecins et de paramédicaux, l'engagement pris envers vous est rempli.

Dès le lendemain de l'élection, nous avons été confrontés à l'arrivée de la covid-19. Nous nous sommes mobilisés pour gérer et affronter au mieux cette pandémie. Chacun des élus et des membres du CCAS a répondu « présent ». Il aura fallu plus de deux années pour revenir à une vie quasi normale.

La réussite de ces actions n'est pas le résultat du travail d'un ou deux élus mais de la dynamique d'un vrai collectif qui se réunit hebdomadairement pour construire et affiner les dossiers. Il reste toujours des choses à faire, des améliorations à apporter tant sur la voirie que sur l'entretien des locaux ou l'entretien du village, etc... Des travaux sont prévus durant l'été et l'automne.

Notre gestion qui se veut « une gestion de bon père de famille » pour reprendre une expression consacrée, doit permettre de faire le maximum avec le minimum d'argent ! Jusqu'à maintenant, comme la majorité municipale s'y était engagée, elle a pu maintenir son objectif de ne pas augmenter la part du taux d'imposition communale. Les bases décidées par l'état ont progressé significativement (à l'intérieur de ce numéro, vous trouverez une explication sur la taxe foncière).

Beaucoup de projets n'ont été possibles qu'avec le concours de nos partenaires. Nous ne pouvons que les remercier fortement.

Plusieurs sujets à traiter vont arriver dans les prochains mois :

- le nombre d'élèves à l'école publique est en forte diminution depuis 4 ans, alors qu'en 2018, il s'en est fallu de peu pour qu'une cinquième classe ouvre.



Devant la possibilité de fermeture d'une classe, nous avons interpellé des décideurs nationaux et avons obtenu que, pour la rentrée 2023, la classe soit maintenue sauf une baisse supplémentaire d'élèves qui entraînerait évidemment une suppression de classe. Nous nous sommes engagés de notre mieux pour défendre l'École de la République. Il est à noter la mobilisation sans faille de l'ensemble des parents d'élèves, Bravo ! Souhaitons que la situation actuelle perdure pour le bien des élèves et de leurs enseignants !

- le transfert de compétences à l'intercommunalité de l'assainissement et de l'eau potable qui nous est imposé au 1^{er} janvier 2026.
- la mise en place du zéro artificialisation nette qui concerne le constructible dans les territoires.

Dans ce numéro, vous trouverez aussi un dossier spécial qui reprend nos engagements de campagne, ceux qui sont réalisés ou ceux qui sont en cours... Une réunion publique va être programmée pour faire un point général sur le village, en particulier sur le projet santé.

Je tiens à remercier l'ensemble des anciens élus qui ont toujours été là, dès que nous avons une question sur le fonctionnement de la mairie, dès notre prise de fonction. Une mention particulière aux anciens maires Claude BESSIERE, René CABROL pour leur bienveillance, ainsi qu'une pensée pour Roger HENRI.

À lire aussi dans ce numéro, l'histoire mouvementée de la création de l'École Publique au milieu du XIX^e siècle. Nombre d'entre vous attendent la sortie du fascicule « Autrescop's » avec impatience. Merci à madame PAYRASTRE d'accepter de continuer à m'accompagner dans ce projet d'histoire locale.

Avec les pluies abondantes qui sont tombées ces temps-ci, nous pouvons espérer que nous ne serons confrontés ni à la sécheresse, ni au manque d'eau, ni aux incendies dévastateurs. Mais il convient de rester prudent.

Les marchés des saveurs qui se tiennent tous les mardis soirs reprennent pour l'été, ce sera un lieu de discussions et d'échanges.

Je vous souhaite de passer un bel été avec vos proches.

Bruno Bousquet
Maire de Villefranche d'Albigeois



TELECHARGEZ L'APPLICATION !
SERVICES • ACTUS • EVENEMENTS • ET BIEN PLUS



Le budget communal 2023

LE BUDGET COMMUNAL 2023 A ÉTÉ VALIDÉ LORS DE LA SÉANCE DU 7 MARS 2023
(CONSULTABLE SUR LE SITE DE LA MAIRIE AU CHAPITRE DES DÉLIBÉRATIONS).

RECETTES



► Cantine, locations, redevances, occupation domaine public, divers remboursements 192 000 €



► Taxe foncière bâti, Taxe foncière non bâti, compensation Taxe d'habitation 400 000 €



► Dotation globale de fonctionnement, dotation de solidarité, dotation nationale de péréquation 400 000 €

► Pas d'augmentation de la fiscalité locale 0% de hausse.

DÉPENSES

► Fonctionnement principales dépenses



- Masse salariale 486 900 €



- Subventions aux associations 17 000 €



- Écoles 90 000 €



- Flux (gaz, eaux, électricité...) 66 000 €



- La Poste 1 500 €



- Alimentation cantine 30 000 €



- Assurances 13 000 €



- Réparation du matériel et entretien espaces verts 5 000 €



- Location matériel, photocopieurs, logiciel 10 000 €



DÉPENSES



► Annuité des prêts en cours pour budget communal 124 816,15 €

DÉPENSES

► Investissement principales dépenses



Travaux Espace Hippocrate - Étage 230 955 € HT (Cf. n°13 INFOS Villefranche d'Albigeois, p. 4 & 5)



Travaux 1 avenue d'Albi 302 300 € HT

Subventionné à hauteur de 75 % :
État : 105 805 € (35 %)
Région : 95 949 € (32 %)
Département : 24 969 € (8 %)



Travaux 15 rue de l'Église estimatif 168 466 € HT, volonté de ne pas dépasser les 100 000 € HT

Subventionné à hauteur de :
État : 75 635,07 €
Région : 37 817,54 €
Département : 24 969,40 €



Travaux Vestiaires 260 500 € HT

Subventionné à hauteur de :
État : en attente de réponse
Région : 35 000 €
Département : 51 478,32 €



Réparation Églises 30 000 € HT

Subventionné à hauteur de 0 %



Signalétique 29 000 € HT
Europe : 48 %

Comprendre ma feuille de taxe foncière

CET IMPÔT EST REDEVABLE PAR LES PROPRIÉTAIRES ET USUFRUITIERS, SI VOUS EN FAÎTES PARTIE, VOUS RECEVEZ CHAQUE ANNÉE À LA FIN DE L'ÉTÉ UN AVIS D'IMPOSITION DE TAXE FONCIÈRE.

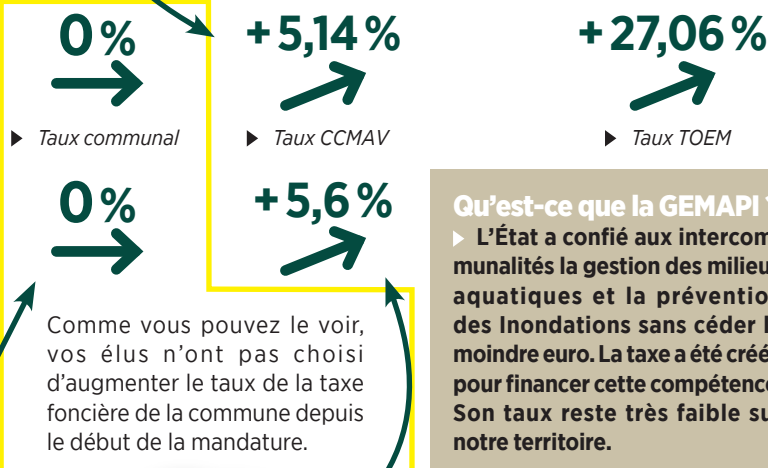
Taxes foncières 2022		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2021	51,97 %	%	3,47 %	0,196 %	%	0,0853 %	
	Taux 2022	51,97 %	%	3,54 %	0,195 %	%	0,0886 %	
	Adresse	1317 VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS				15,78 %		
	Base							
	Cotisation							

► Comment est définie la base de calcul ?

Les bases ont été établies dans les années 70 et sont à distinguer entre les propriétés bâties, la base d'imposition est égale à 50 % de la valeur locative du bien immobilier, alors que pour les propriétés non-bâties, cette base d'imposition est égale à 80 % de la valeur locative du bien immobilier. Ces bases ne veulent plus rien dire et sont obsolètes. Elles doivent être revues au niveau national.

Base 2023 + 7,10 % **+ 11 % sur 4 ans**

► Évolution des taux sur 4 ans (2020, 2021, 2022, 2023)



Qu'est-ce que la GEMAPI ?

► L'État a confié aux intercommunalités la gestion des milieux aquatiques et la prévention des Inondations sans céder le moindre euro. La taxe a été créée pour financer cette compétence. Son taux reste très faible sur notre territoire.

		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés non bâties	Taux 2021	97,98 %	%	20,59 %	85,81 %	0,875 %	22,80 %	0,444 %	
	Taux 2022	97,98 %	%	21,00 %	85,61 %	0,601 %	22,10 %	0,416 %	

► Qui peut être exonéré de taxe foncière ?

Certaines personnes âgées disposant de faibles revenus sont totalement exonérées de taxe foncière. Pour bénéficier de cette exonération, il convient de remplir les conditions suivantes :

- être âgé de plus de 75 ans ;
- occuper le logement seul ou avec son conjoint ou avec des personnes à charge ;
- les revenus de l'année précédente ne doivent pas excéder un certain montant (pour la taxe foncière de 2023, les revenus de 2022 ne doivent pas être supérieurs à 11 885 euros pour la première part de quotient familial et 3 174 euros pour chaque demi-part supplémentaire).

Les personnes bénéficiant de l'allocation de solidarité aux personnes âgées ou de l'allocation supplémentaire d'invalidité sont exonérées de taxe foncière au titre de leur résidence principale qu'ils occupent selon les conditions citées ci-dessus.

Les personnes touchant l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa), l'allocation supplémentaire d'invalidité (Asi) ou l'allocation aux adultes handicapés (AAH) peuvent bénéficier d'une exonération totale de taxe foncière sur leur résidence principale. Qu'ils occupent leur logement seul ou avec un conjoint ou avec des personnes à charge.

L'association des professionnels de santé

L'ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DU VILLEFRANCHOIS CONTINUE À TRAVAILLER DANS LE SEUL BUT D'OFFRIR UNE OFFRE DE SOIN DE QUALITÉ À SA PATIENTÈLE. LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION SONT L'ENSEMBLE DES PROFESSIONNELS INTERVENANT SUR LE TERRITOIRE, QUE CE SOIT LES INFIRMIÈRES OU L'INFIRMIER, LES KINÉS, LES DENTISTES AINSI QUE TOUS LES PROFESSIONNELS INTERVENANT DANS L'ESPACE HIPPOCRATE.



► Réunion des professionnels de santé.

Le Docteur Serge GIMENEZ a souhaité laisser sa place de Président de l'association. Ainsi, le Docteur BARDY a proposé sa candidature qui a été validée. Il est secondé par Géraldine BEL, infirmière, à la vice-présidence. Au secrétariat, Marin FIEFFE, pharmacien, prend la place de Catherine BERTRAND. Valérie BERGER, infirmière, continuera d'occuper le poste de trésorière.

Les professionnels de santé se sont donné comme objectif lors de cette réunion d'arriver à créer à l'espace Hippocrate, une maison de santé pluri professionnelle d'ici quelques mois, affaire à suivre donc... Nous ne pouvons qu'encourager cette volonté.

L'espace Hippocrate

AVEC DEUX MÉDECINS AU DÉMARRAGE, LA STRUCTURE S'ÉTOFFE.

À compter du 16 juin, le docteur Erika Féral complètera le tandem, en effectuant les remplacements des docteurs Gimenez et Bardy.



► Érika Féral et Max Bardy.

L'interne en médecine, Romain Mongelaro a souhaité continuer son internat ici, ces 6 premiers mois l'ont convaincu de renouveler 6 mois de plus. Il devrait être diplômé en fin d'année après avoir présenté sa thèse.

Souhaitons-leur la bienvenue et réservons-leur le meilleur accueil possible pour qu'ils restent.



► Romain Mongelaro, Max Bardy, Serge Gimenez.

La cantine reçoit



Brigitte CUQ, responsable du restaurant scolaire de Villefranche d'Albigeois a accueilli certains de ses collègues en charge de la restauration dans les



établissements scolaires du Tarn. Ces réunions sont organisées par le Pôle Territorial Albigeois et Bastides.



L'atelier cuisine était proposé par Monsieur Pascal SUDRE de l'Hostellerie des Lauriers, restaurant de Villeneuve sur Tarn. La matinée fut

riche d'enseignement. Après la théorie du début de matinée, tout le monde est passé en cuisine pour le côté pratique... le repas était excellent !

L'école de rugby fait toujours parler d'elle !

CETTE ANNÉE ENCORE LES ÉQUIPES VILLEFRANCHOISES SE SONT ILLUSTRÉES SUR LES PODIUMS DES TOURNOIS EN RUGBY À XIII. BRAVO À TOUS LES JOUEURS AINSI QU'AUX ENTRAINEURS.



► Les U9 ont remporté le tournoi LACAN à Lézignan-Corbières ainsi que le Challenge PIQUEMALE à Perpignan et le tournoi Papillon Lacaze à Toulouse.



► Les U11 ont remporté le tournoi LACAN à Lézignan-Corbières pour la deuxième année consécutive.



► Les U13 remportent la coupe de la ligue.



► Les U17 remportent la coupe de la ligue.

Les décisions prises par vos Élus en 2023

CETTE PRÉSENTATION PERMET À CHACUN DE VOIR DE MANIÈRE TRÈS SYNTHÉTIQUE COMMENT SE RÉPARTISSENT LES VOTES DES ÉLUS DE LA COMMUNE, LORS DE CHAQUE DÉLIBÉRATION. LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2020, L'OPPOSITION MUNICIPALE PAR LA VOIX DE MADAME VALÉRIE VITHE, ANCIEN MAIRE, A DEMANDÉ QUE SUR CHAQUE DÉLIBÉRATION SOIENT MENTIONNÉS LES NOMS DES PERSONNES QUI VOTENT CONTRE OU QUI S'ABSTIENNENT. PAR DIFFÉRENCE, ON SAIT QUI A VOTÉ POUR.

CELA N'EST PAS UNE OBLIGATION, CE N'EST PAS UNE RECOMMANDATION DE LA LÉGISLATION. MAIS LORS DE LA DERNIÈRE MANDATURE, CETTE PRATIQUE AVAIT ÉTÉ VALIDÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL. NOUS AVONS DÉCIDÉ DONC DE LA CONTINUER. CELA PERMET DE LA TRANSPARENCE, EN VOILÀ LE RÉSULTAT.

TOUTES LES DÉLIBÉRATIONS SONT DISPONIBLES SUR LE SITE WEB DE LA MAIRIE.

 **TELECHARGEZ L'APPLICATION !**
SERVICES • ACTUS • EVENEMENTS • ET BIEN PLUS

► Les différentes délibérations

Réf	Description	Voix
2023-01	Approbation des comptes de gestion du budget principal, et des budgets annexes de l'assainissement et de la régie des transports scolaires Exercice 2022	10 pour
2023-02	Approbation du compte administratif 2022 du budget principal de la commune	9 pour
2023-03	Approbation du compte administratif 2022 du budget annexe de l'assainissement	9 pour
2023-04	Approbation du compte administratif 2022 de la régie des transports scolaires	9 pour
2023-05	Affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2022 du budget principal communal	10 pour
2023-06	Affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2022 du budget annexe de l'assainissement	10 pour
2023-07	Affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2022 du budget annexe de la régie des transports scolaires	10 pour
2023-08	Vote des taux d'imposition 2023	10 pour
2023-09	Vote du budget primitif principal de la commune exercice 2023	11 pour
2023-10	Vote du budget primitif annexe de l'assainissement exercice 2023	11 pour
2023-11	Vote du budget primitif annexe de la régie des transports scolaires exercice 2023	11 pour
2023-12	Emprunt - refinancement d'acquisitions immobilières	11 pour
2023-13	Actualisation du plan de financement de l'ESPACE HIPPOCRATE	11 pour
2023-14	Modification des représentants aux commissions communales	10 pour
2023-15	Désignation du correspondant défense	9 pour
2023-16	Désignation correspondant sécurité routière	9 pour
2023-17	Désignation des membres au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	10 pour
2023-18	Indemnités pour le gardiennage de l'Eglise communale	10 pour
2023-19	Dénomination de voies	10 pour
2023-20	Dénomination d'un bâtiment communal sis place de l'Eglise Entrée principale située au numéro 18 place de l'Eglise	10 pour
2023-21	Actualisation du contrat bourg-centre Occitanie-période 2023-2028	10 pour
2023-22	Convention de fournitures des repas aux enfants de l'accueil de loisirs intercommunal de la Communauté de Commune du Monts d'Alban et du Villefrancois pour l'année 2023	10 pour

Réf	Description	Voix
2023-23	Modification des représentants des commissions de la CCMAV	10 pour
2023-24	Convention de partenariat pour le poste d'animation et gestion informatique des réseaux d'écoles	10 pour
2023-25	Approbation du fond de concours voirie 2022	10 pour

► Détails des votes

	BOUSQUET Bruno	SIRGUE-BEC Arnaud	RABAUD Vanessa	DELSUC Olivier	BRUNET Marie-Line	NICOLEAU Gisèle	BAINS Philippe	AVEROUX Sylvie	RECOULES Jordan	JOURDES Alain	VITHE Valérie	CARRIERE Michel	PORCHIS Ghislain	DONNENWIRTH Christel	Joel MILHAU
2023-01															
2023-02															
2023-03															
2023-04															
2023-05															
2023-06															
2023-07															
2023-08															
2023-09															
2023-10															
2023-11															
2023-12															
2023-13															
2023-14															
2023-15															
2023-16															
2023-17															
2023-18															
2023-19															
2023-20															
2023-21															
2023-22															
2023-23															
2023-24															
2023-25															
2022-60															
2022-61															

► Nomenclature

 Voix pour
 Abstention
 Voix contre
 Abs Absent
Abs Absent ayant donné procuration
 N'a pas pris part au vote

Bilan de mi-mandat Mai 2020- Mai 2023

DANS LA PROFESSION DE FOI QUE NOUS VOUS AVIONS PRÉSENTÉE EN FÉVRIER ET MARS 2020, NOUS VOUS AVIONS PROPOSÉ UN PROJET POUR VOTRE ET NOTRE VILLAGE. NOUS AVONS PRIS DES ENGAGEMENTS POUR LA MANDATURE 2020-2026. LES ENGAGEMENTS QUE NOUS AVONS PRIS SERONT TENUS, IL EN VA DE NOTRE CRÉDIBILITÉ ENVERS VOUS QUI NOUS AVEZ FAIT CONFIANCE. L'ÉQUIPE MAJORITAIRE QUI VOUS ACCOMPAGNE EST FIÈRE ET HONORÉE DE PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DE NOTRE BOURG. ENCORE MERCI DE LA CONFIANCE QUE VOUS NOUS AVEZ TÉMOIGNÉE. BONNE LECTURE.



Pour la mandature 2020-2026, nous prenons l'engagement de réaliser :

- 1 **La création d'une maison de santé** (la priorité principale est d'avoir des professionnels de santé : médecins, infirmières et infirmiers, pharmaciens et kinésithérapeutes, sur la commune). Nous pensons que le projet doit être ramené au cœur du village, il doit être le socle du prochain Villefranche. C'est un non sens de vouloir enlever les deux cabinets de médecin du cœur du bourg. Nous avons décidé de vous présenter deux projets d'implantation et de vous laisser choisir le lieu via un référendum participatif fin septembre 2020. Comme le veut la démocratie, le projet qui recueillera le plus de suffrage sera réalisé. Les professionnels de santé sont prêts à travailler avec nous. **Les travaux d'aménagement de la place de l'Eglise se traiteront en même temps.**
- 2 **La création d'une salle de réception pour les clubs et les associations** et d'un local de stockage pour le matériel en sous-sol.
- 3 **La réfection complète des vestiaires** pour la saison 2020-2021. Cela fait trop longtemps que ce dossier traîne et est négligé.
- 4 **La réalisation d'un lotissement communal.**
- 5 **La création d'une salle pour les jeunes au cœur du village.**
- 6 **Un travail d'accompagnement avec les deux écoles sur les projets pédagogiques. La mairie doit participer et apporter son concours.**
- 7 **Le repositionnement du Centre Communal d'Action Sociale** au cœur de sa vraie compétence avec un budget adapté en cohérence avec les besoins de la commune pour qu'il puisse mener des actions et activités sociales pour les habitants de la commune.
- 8 **Des équipements sportifs pour les jeunes.**
- 9 **L'aménagement de la salle polyvalente.**
- 10 **L'entretien, la propreté des rues du village, des chemins ruraux et du cimetière.**
- 11 **L'aménagement et le fleurissement des places.**
- 12 **La prise en compte du côté environnemental et de la biodiversité dans la commune.**
- 13 **La modération de la pression fiscale, aucune augmentation de la fiscalité communale.**
- 14 **Le développement de l'attractivité du village.**
- 15 **Réflexion des sens de circulation et de l'éclairage public pour plus de sécurité.**
- 16 **L'aide constante à l'ensemble des Associations présentes sur le territoire qui contribuent à sa dynamique par le biais d'aides humaines, matérielles et financières.**

► Création d'une maison de santé

Le terme maison de santé n'est pas le bon. Il a été créé un lieu où les professionnels de santé travaillent ensemble. Il n'a pu être proposé au vote le choix du lieu d'implantation comme annoncé. La législation ne nous autorisait pas de proposer un lieu qui n'appartenait pas à la commune. Le bien a été acquis qu'en janvier 2021. Ce qu'il faut retenir, c'est qu'aujourd'hui nous avons des médecins qui ont su fédérer de très nombreux

paramédicaux (orthophoniste, sage-femme, psychomotricienne, pédicure-podologie, diététicienne).

Le positionnement de l'Espace Hippocrate en cœur de bourg a donné un nouveau souffle au village.



► Les travaux d'aménagement de la place de l'Église



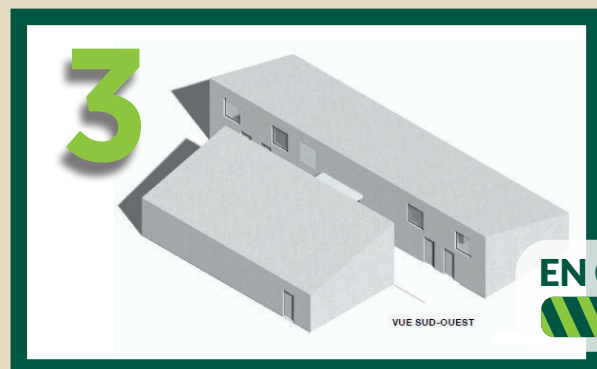
L'équipe municipale nouvellement élue a engagé la suite des travaux rue de l'église après avoir acté avec nos interlocuteurs que les avenants à la hausse n'étaient pas faits pour nous. Il leur a été demandé de faire plus de travaux avec moins d'argent. Les contrats ont été renégociés.

Il fallait faire un vrai parvis devant l'église, structurer la place du puits bas et repenser la place du monument aux morts. En parallèle, les malfaçons de la phase 1 ont été réparées après avoir été signalées.

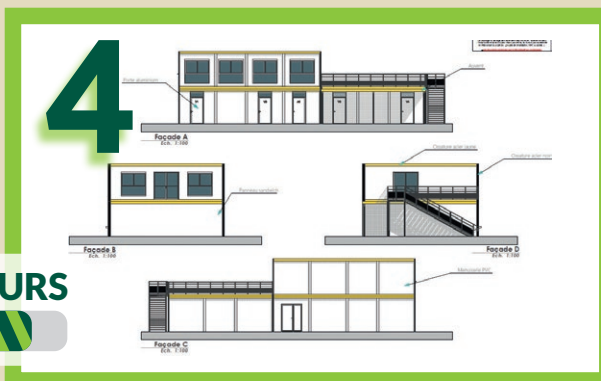


► Création d'une salle de réception pour les clubs et les associations

& La réfection complète des vestiaires



EN COURS



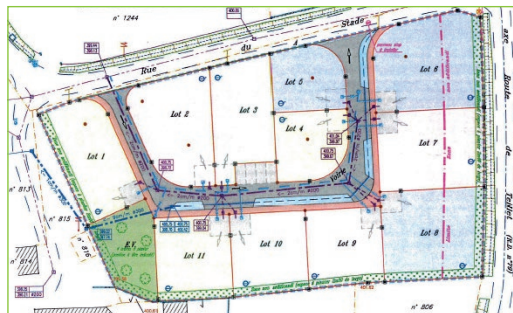
Longtemps promis, la réfection des vestiaires va se transformer en construction de nouveaux vestiaires. Nous sommes en attente de la réponse du dossier déposé à la préfecture en février 2022. Les vestiaires se feront.

L'idée de nombreux d'entre vous est de faire en un même lieu une salle de réception et des vestiaires de manière

superposée ou non, l'idée est à creuser. Dès réception des montants alloués par les financeurs, le conseil municipal arbitrera le choix qui sera architectural et financier.

Dans tous les cas, s'il y a besoin d'avoir accès à la salle polyvalente pour organiser une réception, nous validerons la demande.

► La réalisation d'un lotissement communal

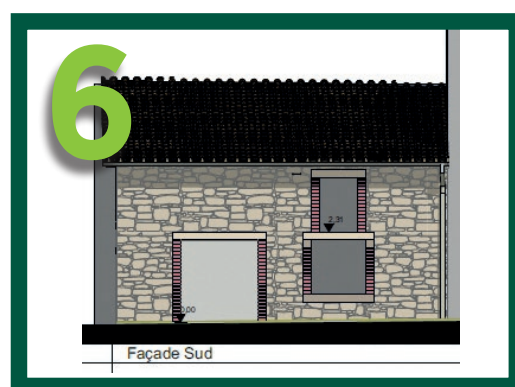


L'engagement de campagne était de lancer et de créer un lotissement communal. Un lotissement va sortir de terre à Rigaudens d'ici fin d'année après que le permis d'aménager soit délivré. Les élus ont travaillé pour cette réalisation mais les lots ne seront pas commercialisés par la mairie. L'essentiel est qu'il y ait un lotissement qui se crée.

► La création d'une salle pour les jeunes au cœur du village



La salle des jeunes qui devait voir le jour en cœur du bourg se fera face à la mairie au 15 rue de l'Eglise, le début des travaux a pris du retard mais le bâtiment doit être opérationnel avant la fin de l'année. Cette salle sera mise à disposition via une convention à l'association Familles Rurales.



► Un travail d'accompagnement avec les 2 écoles



L'engagement d'aider les deux écoles est tenu, il va de soi que la municipalité participe au financement des projets pédagogiques de l'école publique à savoir les sorties à la piscine, les visites au musée, les différents déplacements lors des sorties.

La municipalité a validé la participation au réseau d'écoles « Par monts et par vaux », ainsi que les spectacles de la FOL pour nos enfants.

Concernant l'école publique la mairie a acquis ou renouvelé du matériel informatique (tablettes, tableaux interactifs, etc...) qui participe aux

apprentissages. La mairie donne une aide matérielle lors des différents projets proposés par les enseignants autour du jardin partagé ou de la plantation d'arbres.

Les élus font leur maximum dans l'accompagnement des projets pédagogiques.



► Le repositionnement du CCAS



Le Centre Communal d'Action Sociale de Villefranche d'Albigeois a trouvé son positionnement. L'investissement de ses membres ne peut être contesté :

- Tout d'abord par les cessions de vaccination qui furent organisées au début de la mandature sous la pandémie du Covid.

- Les personnes de plus de 75 ans ont depuis décembre 2020, un colis de Noël.
- Organisation d'une formation au premier secours.
- Mise en place d'une aide aux devoirs par des bénévoles.
- Information aux élèves de CM2, des droits des enfants

avec la remise d'un livre.

- Organisation d'une conférence sur les violences faites aux femmes.
- Le CCAS est partenaire du Téléthon et d'octobre rose.
- Développement de l'activité de portage de repas pour les personnes âgées ou pour des sorties

d'hospitalisation pour un maintien à domicile.

- Votre CCAS a acquis deux défibrillateurs installés à l'Espace Hippocrate et à la salle polyvalente. Un électrocardiogramme a été mis à disposition des médecins dans le cadre d'une meilleure offre de soins.

► Des équipements sportifs



Plusieurs sujets, tout d'abord acquisition de protections pour les poteaux de rugby, achat de spots pour l'éclairage du stade, dépôt d'un dossier de demande de subvention pour installation d'agrs dans le village, en attente d'accords.



► L'entretien, la propreté des rues du village, des chemins ruraux et des cimetières

Les élus se sont engagés à avoir un village propre et entretenu. Il est demandé aux employés municipaux d'entretenir à minima de manière hebdomadaire les massifs de fleurs, de tailler les arbustes, d'arroser les arbres et d'entretenir les allées des cimetières. Cette mission est réalisée, nous ne pouvons que les remercier.

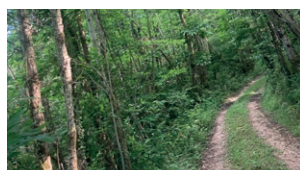


► Aménagement de la salle polyvalente

La salle polyvalente date des années 80, elle a une utilité multiple et diverse.

Dans le cadre des aménagements, il a été créé une buvette entre la salle et le terrain de rugby.

10
EN COURS



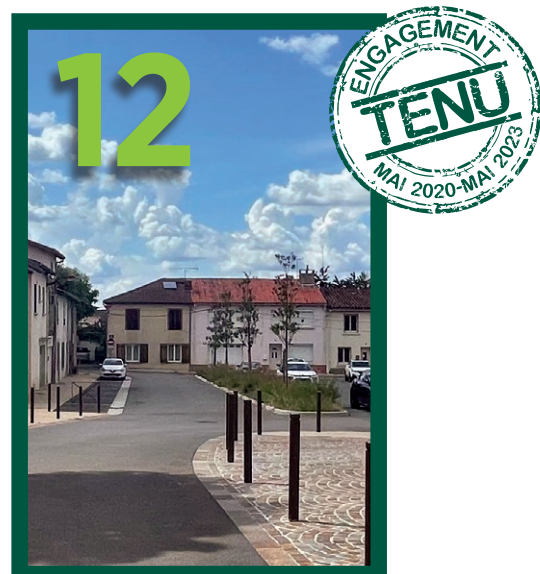
L'acquisition d'une balayeuse et le renouvellement de l'épaveuse ont été réalisés au budget investissement.

► L'aménagement et le fleurissement des places

Depuis le début de la mandature, les élus portent une attention très particulière aux différents lieux de vie du village.

Dès le début du mandat, il a été décidé de remplacer les gravillons

présents dans l'aire de jeux par un sol souple pour le confort des enfants. Des bancs ont été positionnés tant dans l'aire de jeux, qu'autour du monument aux morts. La place du monument aux morts a été repensée et créée.



La place du puits bas a été structurée avec une allée de magnolias. Le puits historique de la bastide a été rénové et fleuri.

► Prise en compte du côté environnemental et de la biodiversité

Vos élus prennent soin de maintenir une biodiversité sur la commune, création de haies sur le chemin du cimetière, au jardin partagé et ceci sans aucune utilisation de pesticides.



Il n'est pas concevable de couper des arbres ou arbustes sans arguments, ces éléments font également partie de notre patrimoine et agrémentent nos beaux paysages.

En parallèle, les rénovations des bâtiments communaux sont réalisées en tenant compte des impacts énergétiques, cela fut le cas pour l'espace Hippocrate, et le sera également pour les prochains projets.

► Modération de la pression fiscale, aucune augmentation de la fiscalité communale

Comme mentionné à la page 5 de ce journal communal, aucune augmentation du taux communal n'est intervenue sur les années 2020, 2021, 2022 et 2023. Le taux est identique à celui de 2019 soit 51,97 % pour le foncier bâti et 97,98 % pour le foncier non bâti.

À noter, l'endettement moyen long terme de votre commune a baissé. De plus le crédit relais de la précédente mandature a été remboursé et aucun nouveau crédit court terme n'a été souscrit.



► Le développement de l'attractivité du village



Notre bourg est attractif, c'est la conclusion des travaux d'embellissement entrepris par la collectivité sur les quinze dernières années.

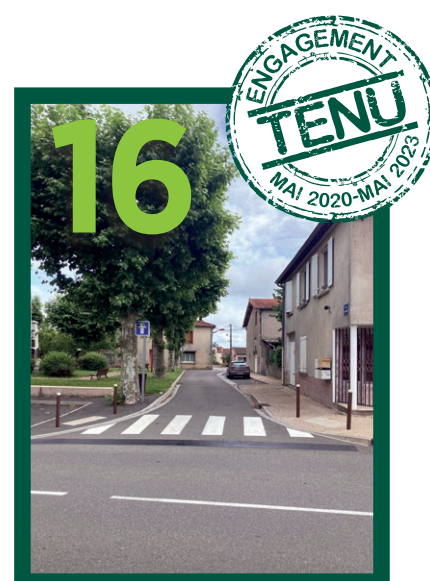
Très peu de biens sont mis en vente et les délais de cession sont très courts. Le parc locatif se porte également très bien, on recense énormément de demandes pour des biens mis en location pour lesquels il faut se montrer réactif.



► Réflexion des sens de circulation et de l'éclairage public pour plus de sécurité

Dès le début de la mandature comme nous nous y étions engagés, les panneaux « stop » présents dans toutes les rues adjacentes à l'axe principal, ont été en partie modifiés dès que leur présence n'était pas justifiée. Des rues à sens uniques ont été remises à double sens.

Les horaires de l'éclairage public ont été modifiés dès septembre 2020, certains secteurs restent allumés la nuit pour des raisons de sécurité, alors que d'autres sont éteints plus rapidement. L'évolution des prix de l'énergie a été aussi prise en compte.



17 ► Aide constante aux associations du territoire

Depuis le début de la mandature, votre commune accompagne de manière constante les associations du territoire.

À l'aide financière, il faut ajouter le prêt de matériel fait gratuitement à l'ensemble des associations (chaises, tables, mini-bus, etc...), la mise à disposition de salles, mais aussi une aide logistique (nettoyage) et humaine que réalisent les employés communaux.



2020	12 460 €
2021	11 500 €
2022	15 500 €
2023	14 700 €
TOTAL	54 160 €

Associations	Cumul versements 2020/2021/2022/2023
Cinécran	1 910€
AFR	12 700€
Association Anciens Combattants	400€
Comité des Fêtes	6 000€
Foire de Pays	
Aide à Domicile en Milieu Rural	7 500€
C.V.A. XIII	3 400€
Club génération mouvement	1 500€
ERCVA XIII	3 700€
École publique coopérative scolaire*	3 200€
Ruralité du Villefranchois	4 400€
APE école St Joseph	3 200€
Club de tir	1 500€
Terra Mater	870€
Envol Tarn	880€
Don du sang	1 000€
Office de tourisme	2 000€
TOTAL	54 160 €

* Le budget communal a réglé des factures de sorties scolaires, de transports à la piscine, ainsi que les entrées piscine pour un montant de 7 180 €.

En 36 mois nous avons fait aussi...

► Adressage de la commune pour l'arrivée de la Fibre



► Installation du NRO.



► Plaque de rue.

► Patrimoine



► Restauration du tableau St-Barthélémy (église).

► Gestion, rénovation et entretien des biens de la commune



► École publique - Achat et renouvellement de matériel.



► Cantine - Achat de mobilier.



► Église Villefranche - Réfection paratonnerre.



► Église Fabas - Sécurisation clocher, entretien paratonnerre.



► Réfection du rond-point.



► Espace Isidore - Mise aux normes PMI.



► Entretien station d'épuration.



► Création de voie douce.

► La commune a acquis



► 8-10 place de l'Église, devenu Espace Hippocrate.



► 15 rue de l'Église.

► Construction



► WC publics sur la place.



► Buvette au stade.

► Aménagement chemins piétonniers



► 18 rue de l'Église.



► Pronquières (atelier).



► Route de Mouzieys.



► Rue de la Vayssette.

mais aussi...

► Participation aux cérémonies



► Cérémonie du 8 mai.



► Dépot de gerbe lors de la fête votive.



► Cérémonie du 11 novembre.

► Le Bien-vivre ensemble

› Nouvelle dynamique au marché hebdomadaire



► Artisans et commerçants présents tous les dimanches matins de 8h à 12h place de la bascule.

› Création du marché des saveurs



► Été 2021.



► Été 2022.

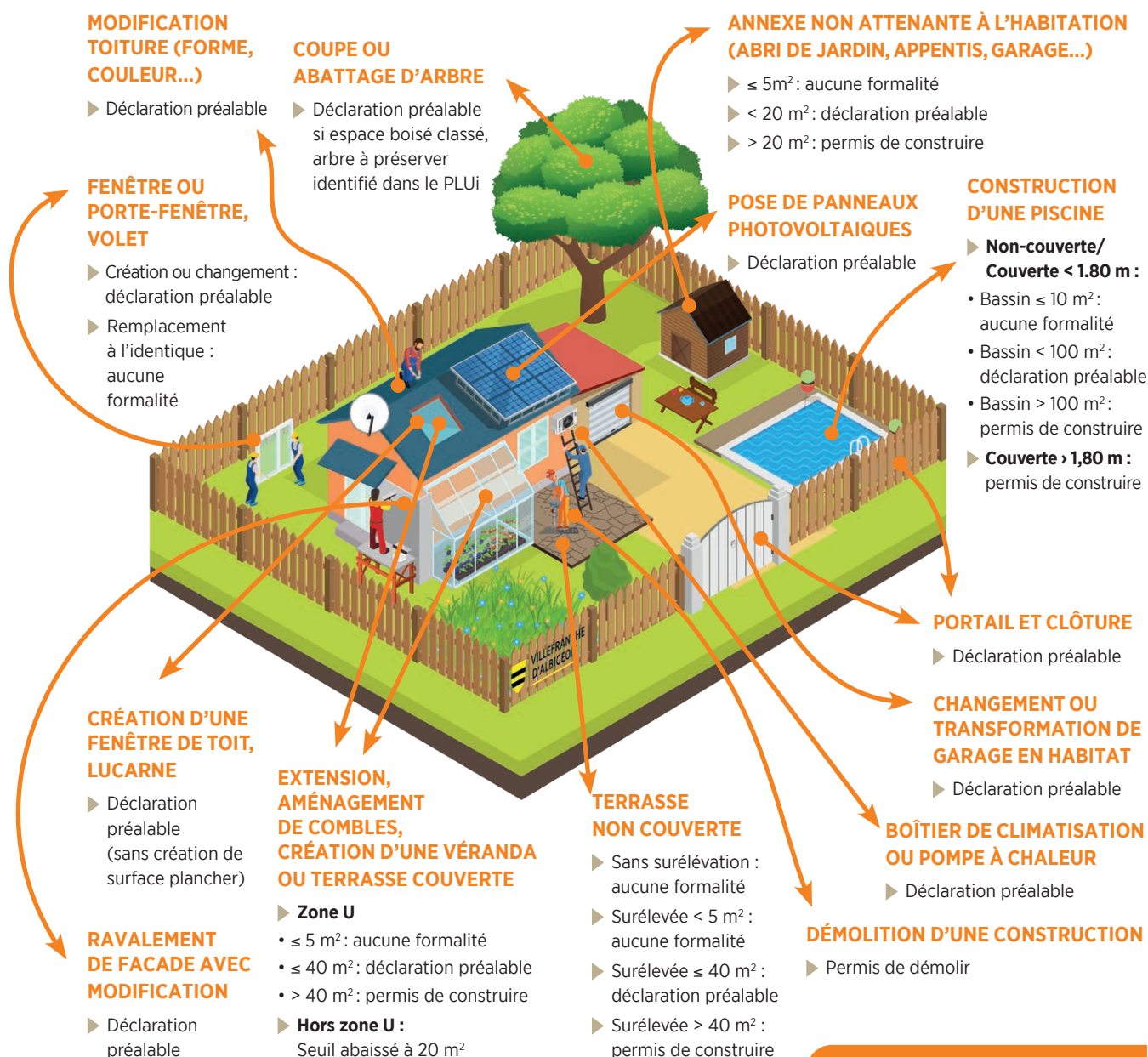


Pour vos élus,
c'est cela le

Bien vivre
ensemble
à Villefranche

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

AVANT D'ENTREPRENDRE DES TRAVAUX, IL FAUT SE RENSEIGNER SUR LES DÉMARCHES À FAIRE. LE SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE ET VOS ÉLUS SONT À VOTRE DISPOSITION.



Vous avez obtenu une autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire, par exemple) pour réaliser des travaux et vos travaux sont terminés.

► Vous devez effectuer une déclaration attestant l'achèvement et la conformité de vos travaux (DAACT). Elle permet d'informer la mairie de la fin de vos travaux. Vous attestez de leur conformité à l'autorisation d'urbanisme obtenue. Ce document vous sera demandé lors de la vente du bien par le notaire.

Si les travaux d'extension portent la surface totale à + de 150m^2 (construction initiale + extension), le recours à l'architecte est nécessaire.



*Schéma pédagogique sans portée réglementaire.
Sous réserve de la zone où se situe le bien et sous réserve d'évolution de la réglementation.*

Vie des entreprises

LE DÉBUT D'ANNÉE 2023 A VU DE NOMBREUX CHANGEMENTS DANS LES ENTREPRISES VILLEFRANCHOISES

► Karine vous propose de s'occuper de vos animaux



Depuis quelques semaines maintenant, Karine PAGES vous propose au lieu-dit Bessoulet-Bas (route de Mouzieys) une pension canine et féline à « l'hôtel des 4 pattes ».



Dans un cadre propice à l'activité, vos animaux seront chouchoutés. Pension ouverte à l'année, pour prendre rendez-vous soit par téléphone 06 78 25 30 76 soit l'e-mail karine.pages1@orange.fr

► Alexia remplace Sophie au salon de coiffure

Alexia RIGAUD a repris le salon de coiffure de Sophie BESSIERE, où elle était salariée depuis 2006. La nouvelle enseignante l'Instant coiffure d'Alexia a été installée et incite à rentrer. Alexia coiffe les enfants, les hommes et les femmes avec la plus grande attention et vous propose également de réaliser des soins de cheveux et le rituel barbe.



Le salon est ouvert du mardi au samedi, pour la prise de rendez-vous, un seul numéro le 05 63 55 05 83.

► Du changement chez Groupama

Après avoir rendu de multiples services à la plupart d'entre nous, Jacky BERNADOU a fait valoir ses droits à la retraite, elle était l'assureur de la commune depuis toujours. Toujours présente et surtout disponible dans les tracas du quotidien. Bonne retraite méritée à vous, Jacky.



La suite de Groupama s'écrira à Saint-Juéry au 46 avenue Jean JAURÈS avec Emilie JEANJEAN, résidente Villefrancoise bien évidemment. Le téléphone reste le même 06 80 02 55 75.

► Julien prend la suite de Daniel

Julien SANCHEZ a repris l'activité bois de chauffage de la famille ESCAFRE. Chacun connaissait Daniel et sa gentillesse, toujours là pour rendre service en vous livrant le bois de chauffage.



► Julien Sanchez.

L'entreprise est ancienne, cela faisait plusieurs générations que les habitants se chauffaient avec le

bois ESCAFRE. Le duo que formait Daniel et son père Raymond avait remplacé le duo de Raymond et son père Marcel.



► Daniel Escafre.

Julien saura autant que Daniel vous livrer en bois sec et prêt à brûler. Pour le joindre et vous chauffer un numéro 06 73 13 68 46.



► Jessica et l'immobilier

Depuis février 2023, Jessica DIAZ résidente au hameau de FABAS a rejoint le groupe SAFTI en tant qu'agent immobilier après plus de quatre ans dans l'immobilier dans le secteur.

Elle se propose de vous accompagner dans vos transactions immobilières, pour vous aider à acheter ou à vendre un bien, ou pour de la location. Son numéro de téléphone 06 21 43 18 09.

► Emilie et Sébastien vont redonner vie à un café

Ils ont cassé l'intérieur pour recréer un lieu qui leur ressemble à tous les deux. On pourra venir prendre un café, boire une bière, déguster des planches de tapas en regardant des retransmissions d'événements sportifs. Un coin jeu est créé avec billard, tapis de cartes, jeux de sociétés, etc...



Les écoliers en « action citoyenne »



L'ENSEMBLE DES ENFANTS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE A DÉCIDÉ D'UNE ACTION CITOYENNE À SAVOIR RÉCOLTER DES DÉCHETS DANS LE VILLAGE.



Cette journée s'est déroulée le lundi 17 avril après-midi, étaient présents l'équipe éducative, des parents, des grands-parents, des habitants ainsi que des élus. De très nombreux déchets ont été récoltés, du simple mégot aux poubelles abandonnées, ainsi qu'un pneu.

Les enfants ont nettoyé avec beaucoup d'énergie les rues du bourg. Ces quelques heures de sensibilisation aux déchets les ont conforté dans leur action. L'ensemble des classes était concerné, ils sont prêts à renouveler l'exercice si besoin. Nous leur disons un grand MERCI.



Le Club ado

Le chantier jeune, communément appelé « Club ado » s'est déroulé du 29 avril au 1^{er} mai. Particularité de cette année 2023, l'équipe intervenue sur Villefranche d'Albigeois était composée exclusivement de jeunes filles.

L'ensemble des missions sollicitées a été réalisé. L'Équipe était plus que motivée. Les bétouffes présents à l'entrée du village sous les ateliers municipaux ont été entièrement nettoyés sous l'œil des moniteurs.

L'entrée côté Albi a elle aussi été nettoyée. Les mauvaises herbes présentent dans le rond-point ont été enlevées. Le dernier jour, un burger-frites a été partagé au Barry. Tout ce petit monde est parti pour un séjour de 3 jours, au programme

visite d'un zoo et du Futuroscope. Merci à l'association Famille Rurales et à son Président Luc MILHAU toujours autant investi pour nos jeunes. Ces projets sont financés par la Mairie, la CAF et la MSA. Bravo les Filles !



Exercice militaire « Orion »

NOTRE COMMUNE A SERVI DE CAMP DE BASE POUR UN EXERCICE MILITAIRE GRANDEUR NATURE PENDANT TROIS JOURS.

Nombre d'entre vous avez vu arriver sur la commune le 3, 4 et 5 mars des chars, des blindés, des hélicoptères, des véhicules de l'armée et beaucoup de

militaires, plus de 200 au total. L'inquiétude a existé, beaucoup se sont sentis revivre une histoire pas si lointaine, nous pouvons le comprendre.



Il ne s'agissait que d'un exercice militaire qui s'est déroulé sur ce premier semestre sur l'ensemble du territoire national.

Cet exercice répondait à de très nombreux objectifs et a permis un entraînement commun, en interarmées et international, à grande échelle comme encore jamais réalisé à ce jour en France.

Pendant ces trois jours, les abords du stade ont

servi de parking à des engins militaires, la salle polyvalente a servi de dortoir et de salle de réfectoire, la destination habituelle du stade et des infrastructures attenantes étaient bien modifiée, comme en témoigne les photos.

L'exercice sur notre commune s'est parfaitement déroulé, nous vous remercions de l'aide que chacun a apportée.



Gendarmerie : inspection annoncée

À la mi-mars a eu lieu à la salle du foyer de la Mairie, l'inspection annoncée de la Communauté de Brigade (COB) de Villefranche d'Albigeois qui compte 14 militaires basés tant sur notre commune que sur la commune voisine d'Alban.

L'inspection s'est réalisée sous l'autorité du chef d'Escadron VIALA qui a félicité ses Hommes

concernant leur investissement au quotidien. Le Major PLOUVIEZ, patron de la COB, a retracé l'année 2022, en revenant sur le nombre d'infractions commises (accidents, excès de vitesse, incivilités, vols, etc...).

L'ensemble des élus et des militaires du territoire étaient présents lors de cette cérémonie.



Association des anciens combattants : décoration porte-drapeau

L'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DU TARN A TENU À HONORER DEUX ANCIENS PORTE-DRAPEAU VILLEFRANCHOIS.

Messieurs RAUCOULES et ESPADA furent médaillés pour service rendu. Tout le monde se souvient qu'ils ont lors de toutes les cérémonies aux monuments aux morts tenu fièrement le drapeau Français sur ces trente dernières années.



Le flambeau a été passé à Didier RAUCOULES pour le titre de porte-drapeau de la commune. Nous le remercions d'avoir accepté de prendre la suite de son Père.

Commémoration du 8 mai 1945

La date du 8 Mai est une date importante. À cette date, « l'Allemagne nazie capitule devant les Alliés réunis à Berlin. C'est la Victoire ». Il est de notre devoir en tant qu' élu de maintenir les commémorations autour des monuments aux morts.

Le texte lu précise qu'il y a 78 ans « les forces de la liberté triomphent non seulement contre une armée, mais aussi contre une idéologie qui écrasait l'Europe et la liberté de ses peuples. Après six années de guerre, l'écho de l'Armistice se répand partout sur le continent, apportant aux peuples la joie de la Libération, et la fierté d'avoir vaincu ».

Notre village a été marqué par la seconde guerre mondiale, les plus



anciens se souviennent du pont de La Fourmi qui avait été détruit pour stopper une colonne Allemande. Le manifeste se termine par ces mots : « le 8 mai 1945 offrit la plus grande victoire du monde aux femmes et aux hommes qui n'avaient pas cédé. La victoire leur offrit la liberté. Vive la République, Vive la France. »



Embellissement du village

DEPUIS PLUSIEURS DÉCENNIES, LA COMMUNE S'EST ENGAGÉE DANS LE FLEURISSEMENT DE SON DOMAINE PUBLIC. LES DIFFÉRENTES PLACES ET ARTÈRES DU VILLAGES BÉNÉFICIENT DE LA PLANTATION DE FLEURS. LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA TRAVERSE DOIVENT NOUS INCITER À AMPLIFIER CETTE DÉMARCHE. TANT LE VILLAGE QUE LES CIMETIÈRES, TOUT EST ENTRETENU.



Le fleurissement du village a commencé devant la mairie dès les années 70, comme en témoigne la photo avec Maria BARDY à l'arrosoir. Il s'en est suivi de Georgette PUJOL, actuellement, c'est Sylvie GUICHARD et Damien LOUBET qui s'occupent des massifs de fleurs.



► Maria Bardy arrose les géraniums.

Visites sénatoriales



► Le sénateur Philippe Bonnacarrère.

Plusieurs fois par an, les deux sénateurs du Tarn que sont Philippe Bonnacarrère et Philippe Folliot, nous rendent visite pour faire un point tant sur les projets communaux que pour nous rendre compte de leurs travaux parlementaires. Ces visites sont communes ou individuelles. Les parlementaires participent à la Préfecture aux réunions d'attribution de la DETR (subventions attribuées par l'État).

Ces temps d'échanges permettent de mieux appréhender les textes de loi. Lors de cette dernière réunion,

nous avons abordé les sujets de la loi sur la Zéro Artificialisation Nette « ZAN », qui vise à diminuer les surfaces constructibles de nos territoires.

Les sujets de déserts médicaux, la possible fin de la loi sur les Zones de Revitalisations Rurales dites « ZRR » ont été des sujets de discussion.



► Échanges autour du sénateur Philippe Folliot.

État Civil du 01/01/23 au 18/06/23

DÉCÈS

- SOULIÉ Colette ROUSTIT
- CABROL Jeannine PUJOL
- MONCAN Juliette AUBERGE
- PUJOL Jean
- FABRE Claudette BIROT
- LENART Piotr
- FRANÇOISE Rémy

INHUMATION

- MAFFRE Maria BARDY
- ASTIE Louis
- THOMAS Denise FOULCHER
- HERMET Yvonne
CHAMOULAUD
- JAMMES Laurent

NAISSANCE

- GABOR Serena
- DONADILLE Gabin
- AZAÏS Léon
- AUSSENAC ARVIEU Jules
- MOUYSET Alix

MARIAGE

- DEJARDIN Laurent
& BREUVART Laetitia

INFO MAIRIE

L'ensemble des délibérations prises en conseil municipal sont disponibles sur le site internet de la mairie comme le prévoit la loi. Elles continueront à être affichées dans le hall d'accueil pour l'instant.

INFO ÉCOLE

Madame Marlène RICARD, institutrice à l'école, remplace Madame Élodie BIAU de la direction de l'École publique. Madame Élodie BIAU va rejoindre le réseau d'école « Par monts et par vaux » où Villefranche d'Albigeois est rattaché. Nous ne pouvons que la remercier de son implication envers nos enfants et l'école de la République.

C'est Madame Marie HOURIEZ qui officiera dans la classe maternelle. Marie intervenait déjà à l'école de Villefranche d'Albigeois.

Hommage à Maria BARDY

C'est avec beaucoup d'émotion, que nous avons appris le décès de Maria BARDY. Depuis déjà quelques mois elle résidait sur Albi en Ehpad. Maria, comme on l'appelait communément, était proche de chacun avec ses 28 années passées à la Mairie.



Pour son départ à la retraite, le Maire, Claude BESSIERE, lui avait dit « *Maria, tu nous laisseras le souvenir d'une employée serviable, toujours prête à rendre service, que ce soit aux membres du conseil municipal, aux agents communaux, mais aussi à toutes les associations et aux habitants de notre commune.* »

Les jeunes l'appelaient la maîtresse des clefs, elle avait toutes les clefs des bâtiments communaux. Sa passion après les siens : les fleurs. Elle fut la première à fleurir le village. Merci de votre implication chère Maria.

Hommage à l'abbé Louis ASTIÉ

Louis ASTIÉ était arrivé en 1991 à l'âge de 53 ans à Villefranche d'Albigeois pour servir l'église Notre-Dame-du-Bon-Secours. Il venait de passer 10 ans à Alban.

Pendant plus de 30 ans, il accompagnera toutes les familles dans les moments de la vie. Il était passionné d'archéologie. Il avait fait réaliser à l'artiste Michael GRESCHNY des peintures encore présentes dans l'église. Notre prêtre s'était fortement mobilisé pour la rédaction d'un ouvrage sur les 100 ans de la construction de l'église.



Tribune politique

Cet espace est réservé à la liste minoritaire d'opposition municipale, comme le prévoit le règlement intérieur. Aucun texte n'a été transmis pour être publié.



VILLEFRANCHE
D'ALBIGEOIS

Marché des Saveurs

SAISON 3

Juin

6/13/20/27

Juillet

4/11/18/25

Août

1/8/15/22/29

foire de pays & vide-grenier

Dimanche 16 juillet

fête Votive

SEPTEMBRE 2023

Jeudi 31

Concours
de belote

Vendredi 1^{er}

Soupe
au fromage

Samedi 2

Soirée
bodéga

Dimanche 3

Rougail
saucisse

Lundi 4

Tripoux



VILLEFRANCHE
D'ALBIGEOIS